DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Annexe IV ELECTIONS PARTIELLE DES MEMBRES DES COMITES CONSULTATIFS Scrutin du jeudi 8 janvier 2026 à 10 heures

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

(Il est recommandé d'utiliser un stylo bleu afin de pouvoir vérifier l'authenticité de la signature)

Cette déclaration individuelle de candidature est à adresser au président de l'université soit :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>service.enseignants@univ-smb.fr</u>
- par lettre recommandée avec accusé de réception à :
 Monsieur le Président de l'université Savoie Mont Blanc
 Service des Personnels Enseignants et Enseignants-chercheurs
 27, rue Marcoz BP 1104
 73011 CHAMBERY cedex
- ou être déposées auprès du
 Service des Personnels Enseignants et Enseignants-chercheurs
 Présidence de l'université (bureau 124)
 27, rue Marcoz
 73000 CHAMBERY

Impérativement avant le lundi 1er décembre 2025 à 12 heures.

Je soussigné(e)
Nom d'usage :
Nom de famille :
Prénom :
Date de naissance :
Corps / qualité :
Déclare faire acte de candidature :
 Au titre du collège : Professeurs des universités et assimilés (collège A) Maîtres de conférences et assimilés (collège B)
Section CNU :
Fait à, le
Signature :

Arrêté n° 2025-XXX Affiché le : Transmis au recteur le : Page 1/1